

Améliorer les dispositifs de concertation des projets : résumé des propositions

Clarisse BARRO-KONDOMBO*, Ouorou GANNI SIME**, Mohamed Ag HAMADA***, Aboubacar TOURE***

*INERA-CT, Koudougou, Burkina Faso

**UDP Borgou, Parakou, Bénin

***IER, Bamako, Mali

Résumé — Améliorer les dispositifs de concertation des projets : résumé des propositions.

Réunis en groupes correspondant aux projets dans lesquels ils interviennent, les participants ont fait des propositions visant à rendre plus satisfaisantes et plus durables les relations entre partenaires des quatre projets analysés. Les améliorations proposées par les groupes reposent sur une formalisation accrue et sur une plus grande coordination des acteurs sur le terrain.

Abstract — Proposals to improve project management. Participants assembled in project groups could negotiate several proposals to enhance project management and sustainability. They propose greater formalisation of relationships, duties, rights and commitments within projects, and better coordination of institutions operating in the same area.

Propositions de l'équipe du projet Ffem au Burkina-Faso¹

Le projet Ffem « préservation de l'agrobiodiversité du sorgho au Mali et Burkina Faso » est un projet partenarial entre la recherche Inera – Cirad et les Op (organisations paysannes) /Od (organismes de développement) et Pdl (Projet de développement local). Au Burkina-Faso, il est exécuté dans trois régions sorghicoles (presque le tiers du pays), aux caractéristiques agro-pédo-climatiques assez différentes, mais vivant pratiquement les mêmes contraintes de production.

Le but du projet est de collecter et préserver les ressources génétiques des sorghos locaux des zones où le risque d'érosion génétique est élevé; développer à partir de ce matériel une large gamme de nouvelles variétés plus productive répondant aux attentes des producteurs et adaptées aux contraintes de productions de chaque zone tout en préservant la diversité génétique existant au sein du matériel. A cette fin les activités sont regroupées dans 3 disciplines : la sélection la socio-économie et les agro-systèmes. Dans chaque région partenaire, les Op mandatés sont majoritaires dans les comités de concertations.

¹ Ont également contribué à cette proposition : Kirsten VOM BROCKE, Jean-Baptiste TAONDA, Yakouba TRAORE, Léopold SOME, Moumouni TRAORE, Marie-Claire MILLOGO-SORGHO, Mathias KADEBA, Jules SINGBEOGO, Grégoire OUEDRAOGO et Mamani COULIBALY.

Un dispositif de concertation est mis en place pour le suivi et l'exécution des activités du projet :

- deux instances de concertation au niveau national : un comité de concertation (bis annuel) au niveau de chaque zone et un comité de coordination national ; le premier est chargé de l'exécution des activités en collaboration avec la recherche et le second examine le programme d'activité, les résultats et la bonne exécution du budget ;
- un comité inter-état Mali-Burkina (annuel) fait le point des avancées au niveau des deux pays.

Dans ce dispositif partenarial, il s'agit pour nous de faire des propositions pouvant permettre des améliorations en cas de contraintes budgétaires dans une nouvelle phase du projet.

Propositions – dispositif décisionnel

Initialement prévu pour 4 ans renouvelables, le projet Ffem dans la perspective d'une prolongation pourrait connaître des restrictions budgétaires. Pour cela les partenaires nationaux du projet souhaitent conserver le dispositif opérationnel et de fonctionnement du partenariat; mais proposent une réduction du nombre de partenaires impliqués dans les processus décisionnels. Ainsi les Od (ministère de l'agriculture) qui n'ont pas un rôle actif dans la phase opératoire mais sont nantis d'une grande expérience du terrain, pourraient être consultées en cas de besoins dans les concertations zonales et dans la phase de diffusion du matériel.

Il serait également souhaitable que le comité inter-Etats Mali - Burkina se tienne une fois tous les 2 ans et non annuellement, mais en exploitant au maximum les moyens de communication comme le net.

Propositions – dispositif opérationnel

La fixation du nombre de paysans partenaires par zone (12) dans le dispositif actuel et leur indemnisation devrait être revue. Ainsi, pour une validité scientifique des résultats, les partenaires du projet proposent une augmentation du nombre de producteurs partenaires (sélectionneurs, testeurs, producteurs de semences), tout en maintenant le principe de leur encouragement, cependant les modalités de leur indemnisation doivent être revues. Aussi, le poste du conseiller sorgho, acteur de liaison entre la recherche et les producteurs et chargé du suivi des activités doit être maintenu.

Conclusion

Les partenaires au développement feront remarquer que le dispositif partenarial du projet Ffem est une première pour eux au Burkina et reste un bon exemple de collaboration recherche développement. Le groupe a cependant souligné que les protocoles établis pour le fonctionnement du projet Ffem devraient être revus et détaillés afin de mieux préciser le rôle et les responsabilités de chaque partenaire pour une efficacité dans l'exécution des activités.

Propositions de l'équipe du projet Parcob au Bénin²

L'équipe s'est projetée dans une organisation idéale en faisant une distinction forte entre prise de décision et conduite des activités.

Une instance de décision : le comité de coordination

Le comité de coordination serait composé de la manière suivante :

- un élu Op (par rapport au poids de représentativité) ;
- un représentant de la recherche ;
- un représentant de l'association Interprofessionnelle du coton ;
- un représentant de la composante coton de la recherche (Cra-Cf) ;
- un représentant des producteurs sélectionneurs ;
- (éventuellement Chef du projet).

² Ont également contribué à cette proposition : Emmanuel SEKLOKA, Léon ADABOUKO, Luc ASSOGBA, Bio-Yô OROU MOUSSE, Sylvie LEWICKI et Moussibaou DJABOUTOU.

Il aurait pour objectifs d'élaborer les termes de référence du projet, de définir les activités, d'élaborer le budget, de rechercher le financement des activités, de mettre en œuvre le projet (conçoit les structures d'opérationnalisation du projet), de développer des liens avec les instances de décision qui existent déjà (comité de semence par exemple)

Il obéirait à des règles de fonctionnement dont certaines sont déjà précisées. Il devrait adopter au préalable et par consensus, un règlement intérieur proposé par la recherche. Ce comité se réunirait deux fois par an (en avril au début de la campagne, et en octobre, juste avant les récoltes).

Les rôles de Président, secrétaire et rapporteur seraient confiés respectivement au représentant de l'organisation paysanne, à la recherche (chef de projet), et au représentant de l'Aic. Les décisions seraient adoptées par consensus au niveau du comité.

La mise en œuvre des activités

Reprenant la distinction entre paysans experts et décideurs, le groupe propose la répartition suivante des rôles entre les partenaires.

Tableau I. La répartition des rôles dans le projet de sélection participative idéalisé par les participants au projet Parcob.

Étapes	Rôles que les chercheurs souhaitent pour les producteurs		Rôles que les producteurs souhaitent pour les chercheurs
	Paysans experts	Paysans décideurs	
Définition du cahier des charges	Participation à identification des jeux de contraintes. Acceptabilité sociale des variétés par la communauté. Choix de méthodes. Choix d'un système de diffusion. Contribution à la définition des objectifs de sélection.	Choix de l'objectif de sélection. Définition du bénéfice attendu pour les paysans sélectionneurs et leurs organisations. Mise à disposition de la terre et de matériel végétal. Plantation et entretien des essais. Engagement éventuel à produire des semences.	Proposer des thèmes Proposer des idées Prendre en compte nos propositions de thème de recherche Rédiger, faire circuler et soumettre le cahier de charge en collaboration avec les Op Participer aux réunions organisées par les Op pour la présentation du projet
Création de variabilité génétique	Contribution à la collecte et au choix du matériel génétique de base. Pratiques de domestication.	Contribution à la collecte et au choix du matériel génétique de base.	Donner une formation sur la reproduction du cotonnier Apport en matériel végétal Inviter les paysans au moment de la sélection des géniteurs et des croisements
Sélection	Définition et explicitation des critères de sélection.	Contribution à la Sélection multicritère de matériel végétal au cours du processus d'amélioration.	Associer les producteurs à la construction des grilles Inviter les producteurs à la sélection sur station Associer les producteurs à l'analyse et à l'interprétation des résultats
Evaluation variétale	Contribution à l'organisation de l'évaluation. Appréciation du matériel génétique et des critères de sélection. Création d'un réseau de paysans expérimentateurs Formation des membres de ce réseau à la réalisation des essais d'évaluation Plantation et entretien des essais.	Adoption ou non des variétés à diffuser. Dénomination des variétés. Contribution à l'organisation de l'évaluation.	Associer les producteurs à la construction des grilles Exprimer les contraintes et former les paysans à l'évaluation Associer les producteurs à la multiplication des semences pour les essais Former à la mise en place des essais d'évaluation Co-organiser les séances d'évaluation et de restitution des résultats
Diffusion	Acceptabilité sociale du système de diffusion et des variétés par la communauté Réalisation d'un catalogue participatif	Promotion des variétés dans la communauté. Choix d'un système de diffusion	Co-présenter des résultats d'évaluation au comité de semence

Propositions de l'équipe du projet Icrisat au Mali³

Le projet devrait prendre des initiatives pour mieux capter l'expression des besoins par les paysans et pas par les chercheurs. Mais travailler aussi sur le développement du maïs et sur le petit mil qui a dégénéré et qui se vendait plus cher sur le marché, impliquerait plusieurs équipes de recherche.

Dispositif opérationnel pour élaborer le futur programme de recherche

Un diagnostic participatif entre paysans, chercheurs, et autres acteurs de la filière potentiellement concernés devrait déboucher sur l'identification de problèmes de recherche et des objectifs possibles.

De préférence, le dispositif devrait s'étendre à davantage de cultures et à une zone plus large. Ses activités pourraient inclure à la fois diffusion, sélection, et aussi formation des producteurs.

Toutefois, si les moyens étaient réduits, les chercheurs devraient alors étudier les options possibles, leur durée minimale, leurs effets potentiels et les moyens à mettre en œuvre. Les partenaires devraient aussi étudier les possibilités de financement qui peuvent être raisonnablement mobilisées et des combinaisons de partenariat possibles

Choix des priorités par les Op

Répartition des rôles discutés entre chercheurs et Op et producteurs et contractualisation de toutes les relations

Elaboration des documents de projet et lancement de la recherche de financement

Dispositif décisionnel

Le Comité de gestion devrait inclure tous les contractuels de l'Icrisat. Il aurait à piloter le travail opérationnel et à veiller à la bonne utilisation d'un co-financement de tous les partenaires.

Propositions de l'équipe du projet Ffem au Mali⁴

L'équipe du projet a présenté le résultat de sa réflexion à une redynamisation dans une perspective de pérennisation.

Les deux propositions fortes portent sur :

- le renforcement de la concertation avec les partenaires de la recherche (Ier et Icrisat) et des bénéficiaires (Aopp) sur les différents programmes de sélection participative pour parvenir d'une part à un meilleur partage de l'information, à une mise en commun ou une articulation des opérations autour des activités de production de semence et à une mutualisation des différents réseaux d'essais multi-locaux entretenus par chaque partenaire ;
- la formation des producteurs et conseillers sorgho.

³ Ont également contribué à cette proposition : Mamadou S. COULIBALY, Moussa DIALLO, Mamoutou DIARRA et Abdoulaye KONE

⁴ Ont également contribué à cette proposition : Moustapha BERTHE, Mamadou M. COULIBALY, Fabrice SAGNARD, Oumar SANOGO, Bougouna SOGOBA et Michel VAKSMANN